



DIP - SSEJ
Direction
Rue des Glacis-de-Rive 11
1207 Genève

Aux parents des élèves du CO, des
écoles primaires et des structures de
l'enseignement spécialisé

N/réf. : PFR/lrl
V/réf. : SSEJ-L489a/0925

Genève, le 09 septembre 2025

**Concerne : Prévention en milieu scolaire des "jeux dangereux" d'agression,
de non-oxygénation et de défi**

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Le Service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ) a été informé de la survenue récente d'épisodes liés à des pratiques de jeux de non-oxygénation dans des établissements scolaires. Il souhaite donc attirer votre attention sur la dangerosité de ces "jeux" et rappeler l'importance de rester vigilants auprès des enfants et des adolescents.

Ces "jeux" dangereux sont répandus dans le monde entier et touchent prioritairement un public d'enfants et d'adolescents ou jeunes adultes, filles et garçons, de tous milieux sociaux.



Le but est de vivre une expérience, qui peut parfois se partager sur les réseaux sociaux.

On dénombre en général trois grandes catégories de "jeux" dangereux avec des combinaisons possibles :

- les "jeux" de non-oxygénation (comme le "rêve indien", le "jeu du foulard")
- les "jeux" d'agression (comme la "virgule", la "soumission", le "petit pont")
- les "jeux" de défi (comme la "baleine bleue", le "jeu de l'autoroute", sur le principe "t'es pas cap")

Ces "jeux" peuvent se dérouler à différents endroits dont **la cour de récréation ou sur le chemin et aux abords de l'école, souvent en dehors du regard des adultes.**

L'alerte porte sur le fait que ces différentes pratiques présentent un risque réel pour la santé. En fonction du "jeu", il peut y avoir différentes conséquences : manque d'oxygène par suffocation ou forte contrainte sur la trachée, séquelles neurologiques, traumatisme cervical ou autre traumatisme en cas de chute à la suite d'une perte de connaissance.

La prévention et la lutte contre les jeux à risque est une préoccupation de l'école dont le rôle est de prévenir ces pratiques banalisées, dites "ludiques", qui peuvent être à risque, **pour les enfants et les jeunes. Tous les acteurs de l'école sont mobilisés**, tout en étant attentifs à ne pas susciter des inquiétudes ou une curiosité pour ces types de "jeux dangereux".

Ces conduites à risque font l'objet d'une attention et d'une prévention renforcées au sein des établissements scolaires, qui se traduit concrètement par un renforcement de la veille, particulièrement durant les récréations et les lieux propices aux attroupements.

Compte tenu de leur gravité, il est nécessaire que ces conduites fassent aussi l'objet d'une prévention active de votre part. Nous vous invitons à avoir une discussion avec votre enfant afin de le ou la prévenir du danger de telles pratiques. S'il ou elle en est victime et/ou témoin, il est important de se référer à son maître ou maîtresse de classe.

L'infirmier ou l'infirmière de l'établissement scolaire ou la [permanence téléphonique du Service de santé de l'enfance et de la jeunesse](#) se tiennent à disposition pour toute question à ce propos.

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers Parents, nos respectueuses salutations.



Pascal Freydier
Directeur du SSEJ